

# - EE Infos SNES -

Bulletin des élus de la tendance Ecole Emancipée au Bureau National du SNES  
N° 2 - Janvier 2006



## Edito

On s'était dit « qu'on les aurait » en sabrant le champagne le 31 Décembre 2004... Un an après, nous nous sommes fait le même vœu, celui que les luttes remporteraient enfin pour cesser le massacre de la politique ultra libérale d'un gouvernement qui ne connaît que la répression, la surveillance, et le mépris de ceux qu'il enfonce en permanence dans la précarité par ses mesures qui dilapident le service public, traitent les chômeurs comme du bétail à classer et numéroté, donne des prérogatives à un Etat policier pour qu'il sanctionne encore plus à travers l'Etat d'urgence...

C'est l'Urgence sociale qu'il nous faut décréter, l'urgence de la lutte grâce à laquelle nous pouvons gagner, contre le décret de Robien, la directive Bolkenstein, pour une augmentation des postes aux concours, contre la loi de prévention de la délinquance, pour la titularisation de tous les précaires, pour une école de qualité dans laquelle aucune Police ne rentrera car notre seule arme n'est pas le bâton mais l'éducation.

Notre lutte paiera ...

L'équipe du BN

## Dans l'action , tous ensemble, maintenant ! Décrétons l'Etat d'Urgence pour l'Ecole...

Depuis la rentrée, avec la mise en place du décret de Robien, le recrutement de personnels de plus en plus précaires comme les EVS, l'Education Nationale, et le second degré en particulier, assiste lentement à la déstructuration des statuts de ses personnels, et au-delà de celui de la fonction publique et de la notion de service public. Et si cela ne suffisait pas, après « la crise des banlieues », on nous annonce un « apprentissage-junior » (sous-entendant que c'est par le travail en entreprise- mais non rémunéré - que les problèmes scolaires se traitent... ) qui, au-delà de réduire la scolarité obligatoire à 14 ans, est une profonde réforme du droit du travail. Puis, en décembre, sous couvert de « gérer » toujours les suites de la crise des banlieues, un plan de relance des ZEP est annoncé (retrait de nombreux établissements du dispositif et mesures discriminatoires qui, sans le dire, permettront de créer des ghettos dans les ghettos...) parallèlement, une suppression massive des nombres de postes aux concours ... sans compter la bivalence. Mais l'argument serait que la réforme des retraites aurait « permis » à de nombreux enseignants de ne pas partir à la retraite tout de suite... En tous les cas, pas de postes supplémentaires, ni même pour le plan de relance. Et pour permettre à l'Ecole d'avancer, le Ministre propose d'ouvrir grands ses portes à la Police et à la Justice, tout cela, sans aucun doute dans l'objectif de « cerner » les populations en difficulté comme il le fait déjà et veut l'approfondir dans son projet de loi de lutte contre la délinquance...

Alors que dire ? Que faire ? Depuis le mois de Septembre, l'Ecole Emancipée SNES a toujours défendu la nécessité d'une grève, unitaire si possible, ou fédérale pour répondre à ces attaques. Le 24 Novembre, le SNES a appelé à la grève avec le SNEP et le SNUEP, syndicats de la FSU et la Fédération CGT de l'Education Nationale contre les remplacements de Robien. Cette grève, bien que suivie à 30%, était légitime et nous l'avons soutenue. Mais l'action unitaire s'est arrêtée là et depuis, même les perspectives de mobilisations sont à construire ...

En Novembre 2005, la CAN du SNPES Protection Judiciaire de la Jeunesse posait la question de la convergence des luttes et affirmait la responsabilité des confédérations dans cet état de fait. Depuis Novembre, la FSU ne cesse de communiquer à la presse sur « le renoncement », sur lequel des chercheurs en éducation rebondissent dans un appel « non au renoncement » début Janvier.

Début Décembre, la CGT appelle à construire une action interpro d'ici fin Janvier tandis qu'au sortir des non négociations sur la fonction publique, les fédérations de fonctionnaires communiquent sur une action de grève la deuxième semaine de Janvier... Nous y sommes....

Le 19 Décembre, la FSU affirme qu'elle appellera à une rencontre unitaire sur les baisses des postes aux concours.

La question qui se pose aujourd'hui est comment construire les luttes et avec qui ? La CGT appelle à une journée de mobilisation le 31 Janvier, pour l'instant aucune confédération ne s'est ralliée à cet appel. Parallèlement, les fédérations de la Fonction publique claquent la porte des négociations salariales car le ministère ne veut pas entendre parler de l'augmentation du point d'indice comme seule solution (rappelons ici que c'est ce point d'indice qui détermine les salaires des fonctionnaires ...).

Quelles sont aujourd'hui les revendications de l'Ecole Emancipée SNES défendues lors de la CA des 10 et 11 Janvier 2006 :

- Appeler les collègues à refuser les remplacements, à mettre en place toutes formes de résistance (grèves d'établissement, caisses de solidarités, etc...), et il s'engage à relayer les actions de refus au niveau national et à assurer la protection des personnels engagés dans la lutte.
- Que le SNES mène une grande campagne d'information sur l'éducation prioritaire auprès des personnels et des usagers (réunions publiques, conférences de presse ...) et s'engage dans l'organisation des assises de l'éducation prioritaire
- Face aux attaques répétées sur les services d'orientation, que le SNES dans son ensemble informe des dangers et des répercussions sur l'ensemble du système éducatif et prendra en charge la résistance face à cette mort programmée.
- Que le SNES défende dans la FSU la construction d'une grande action fédérale, et si possible unitaire, dans les plus brefs délais de l'Education, au-delà de la semaine d'action de début Février : afin de montrer la cohérence des attaques, de dénoncer la politique de renoncement de toute ambition scolaire, et la mise en place d'un tri social renforcé dans l'institution. Pour ce faire, le SNES propose à la FSU de prendre l'initiative d'appeler à une réunion unitaire avant les vacances de Février pour une action en Mars.
- Que le SNES propose d'inscrire cette action dans le cadre d'une campagne sur la défense du service public d'éducation en lien avec les mobilisations en faveur des services publics. Il appelle également aux rassemblements contre la directive Bolkenstein les 11 et 14 Février.
- Que le SNES propose que la FSU se saisisse de toute possibilité d'action interprofessionnelle.

## ZEP Robien : renoncement à l'Education pour tous

Dans la droite ligne de Fillon, Robien rompt avec **la logique de zone** et préconise **une logique de l'élève : l'individualisation** est le maître mot de toutes les mesures, qu'il s'agisse du PPRE, de l'apprentissage-junior, et aujourd'hui de l'Education prioritaire.

Cette conception « individualisante » de la difficulté scolaire conduit à la culpabilisation de l'élève : elle stigmatise l'individu, et rejette sur lui seul la responsabilité de son échec. De façon inverse, avec les bourses au mérite, avec le droit de déroger à la carte scolaire pour les bons élèves de ZEP, on aboutira à une autre stigmatisation, positive celle-là : on aura donc l'élève de ZEP « méritant », et celui qui n'a rien fait pour s'en sortir...

D'autre part, cela revient à considérer l'élève hors du temps et de l'espace, et à nier les difficultés socio-économiques grandissantes des quartiers où sont implantées les actuelles ZEP. On sait à quel point l'entrée dans les apprentissages est différente, d'un élève de ZEP à un autre d'un établissement non classé. Nous faire croire qu'on pourrait leur donner le même enseignement dans les mêmes conditions, c'est accepter, de fait, que certains réussissent et que d'autres soient sacrifiés.

Enfin, en ôtant à la zone d'éducation prioritaire ses moyens, on lui enlève toute une partie de sa fonction de prévention (de la violence, de l'échec scolaire, de la déscolarisation), on nie l'effet socialisant du collège et l'importance du fonctionnement collectif (règles, devoirs) dans la construction des adolescents.

Alors, pourquoi ? Sous prétexte que les ZEP ne donnent pas les résultats escomptés (rappelons-nous la publication de l'étude opportuniste de l'INSEE d'octobre 2005), il faudrait détruire les ZEP ? Evidemment, **abonder moyens pour en permettre la relance** coûterait trop cher : les supprimer reviendra à récupérer les **1,2 % que le budget de l'EN** y consacrait jusque-là... Et même si ce chiffre est ridicule, « on ne donne pas de la confiture aux cochons », et c'est au titre de ce mépris que le gouvernement traite les populations de ces quartiers.

Même si Robien supprimait les 1100 ZEP, les difficultés économiques et sociales des quartiers demeureraient, et le problème n'en serait pas réglé pour autant. Alors, la ministre invente **les EP1 (200 à 250 établissements prioritaires, « collèges ambition réussite »)**, établissements les plus difficiles sur lesquels il compte concentrer des moyens. Toujours dans la logique de l'individualisation, il s'agira de mettre en place **des parcours différents** (en s'appuyant sur l'alternance, notamment), d'établir un livret de compétences pour l'élève (PPRE ?), de constituer des groupes de compétences dans toutes les matières (fin de l'hétérogénéité et abandon du groupe-classe), de développer des « spécialités » dans ces établissements (sports, culture, arts,...) et **d'installer le dérogatoire** (programmes, horaires, et aussi recrutement et missions des enseignants !) **comme norme, et la contractualisation des moyens comme fonctionnement.**

Robien compte donc acheter la paix sociale dans ces établissements : **en réduire le nombre, c'est pourtant les stigmatiser ; en faire des lieux de dérogation, c'est aussi les reléguer.**

Gageons que ces mesures aboutiront à encore plus d'exclusion. Robien, en détruisant les ZEP, va plonger près d'un millier d'établissements dans des difficultés accrues ; il va renforcer les inégalités au sein du système scolaire ; il va renforcer le tri social et favoriser l'exclusion de nombre d'élèves ; il porte un coup fatal au collège unique.

L'Ecole Emancipée , c'est aussi **une Revue**

<http://www.ecoleemancipée.org>

Un site **pour l'action fédérale** :

<http://www.eefsu.sgdg.org/>

Tous les bulletins et textes de la tendance dans le SNES s'y trouvent ( ZEP, EVS ) comme les textes des camarades de l'EE des autres syndicats.

Mais également **un lien sur le site du SNES**

<http://www.snes.edu> ( Vie syndicale, Courants de pensée, Ecole Emancipée ).

- Le texte Action de l'Ecole Emancipée présenté à la CANationale de Janvier.
- ZEP : contre l'exclusion , priorité à l'éducation !
- Contre l'Etat d'urgence décrétons l'urgence sociale !
- Remplacements : non aux réquisitions « de Robien » !

Le lien pour signer en ligne le texte des chercheurs « Non au renoncement » publié le 7 Janvier 2006 :

<http://www.ecole-resister.net>

## Elections professionnelles : le SNES conserve sa majorité

L'inquiétude des dirigeants du SNES ne s'est finalement pas avérée fondée : notre syndicat sort conforté par ces élections où il enrayer la baisse des résultats observée au cours des précédents scrutins et obtient même une légère progression de 0,7% ce qui lui donne toujours la majorité absolue dans les catégories qu'il syndique (52% exactement).

Contrairement à ce que croyaient certains d'entre eux, le SNES et la FSU n'ont pas « payé » sur le terrain des élections professionnelles le choix fait l'an dernier de s'engager clairement contre la constitution européenne. Sans doute avons-nous au final bénéficié de ce choix d'une prise de position courageuse et audacieuse qui fut en fin de course gagnante au soir du 29 mai.

Le SNES n'a pas non plus été sanctionné pour l'échec du mouvement sur les retraites de 2003 (dont il est vrai qu'on pouvait difficilement le rendre responsable) ni pour celui dirigé contre la loi Fillon dans lequel sa responsabilité était davantage engagée du fait notamment de son incapacité à faire la jonction avec les lycéens en lutte.

Il faut dire que le mouvement de 2003 n'a pas montré qu'il existait une alternative syndicale, bien au contraire.

### Le poids du mouvement de 2003

2003 a pesé pourtant dans ce scrutin où le SGEN paye les dérives de sa confédération (-2,2%). A contrario, le SE-UNSA en récupère une partie, profitant d'une meilleure image depuis le mouvement contre la réforme des retraites. Pour le reste peu de changements sont à noter : Fo baisse légèrement, Sud progresse mais pas de manière significative alors qu'il avait fait un gros effort pour présenter des listes dans des CAPA où il était absent jusque là. A noter aussi que la CFTC (de même que la CGC dans d'autres catégories) a fait un effort pour être présente le plus possible, ce qui lui permet de grappiller des voix qui à son échelle constituent un gain appréciable, participant par là-même à l'éparpillement des votes.

Et en définitive c'est ce qui ressort le plus de ce scrutin : l'émiettement syndical qui se poursuit. Derrière la FSU, principale fédération confortée dans sa place incontournable, les autres organisations ne peuvent véritablement prétendre jouer qu'à la marge. La baisse du SGEN ne fait qu'accentuer un mouvement déjà ancien qui aujourd'hui rend de plus en plus difficile une démarche unitaire. Quelles alliances privilégier ? A cette question il est de plus en plus difficile de répondre. Ce qui est sûr, c'est que courir après l'unité avec la CFDT n'a plus guère plus de sens que de courir après l'unité avec l'UNSA ou FO... Plus que jamais, c'est à la FSU d'assumer son rôle d'entraîneur pour les luttes à venir.

### Des ombres au tableau

Bien sûr le tableau est à nuancer et si on y regarde de près la victoire du SNES comporte plusieurs ombres. La première concerne la catégorie des CPE, seule catégorie où le SNES enregistre une baisse. Très diverses selon les académies, les raisons en sont sans doute multiples et pour une part liées à des facteurs locaux. La baisse observée dans l'académie de Montpellier renvoie sans doute à la présence sur la liste d'anciens commissaires paritaires à qui on peut légitimement reprocher de ne pas s'être opposés à la sanction dont notre camarade Roland Veuillet a été injustement victime, mais cette baisse n'est pas la plus importante par rapport à d'autres académies et puis elle vient s'ajouter à une précédente, déjà enregistrée en 2003. La manière dont le passage aux 35h. s'est fait dans la catégorie a sans doute aussi joué.

Tout aussi préoccupant, la force que peut ponctuellement représenter un syndicat aussi réactionnaire que le SNALC dans certaines académies (même si globalement ce syndicat enregistre une légère baisse) ne laisse pas d'interroger de manière bien inquiétante.

Enfin et ce n'est pas le moins important la baisse globale de la participation (-3% dans le secondaire), qui poursuit un mouvement là aussi maintenant ancien, remet en cause la tradition de forte participation qui a longtemps marqué ce scrutin dans notre profession. Avec la baisse de la syndicalisation, ce phénomène est le produit d'une crise de représentativité dont il faut mesurer toute la gravité. Aujourd'hui de plus en plus éclatée, la profession ne s'identifie plus à un projet de société centrée autour de la démocratisation scolaire que le syndicat a du reste de plus en plus tendance à refuser d'incarner.

### Les élus EE au Bureau National du SNES

<b>Bernard Collongeon, Bordeaux</b>	: <a href="mailto:bernard.collongeon2@wanadoo.fr">bernard.collongeon2@wanadoo.fr</a>
<b>Véronique Ponvert, Rouen</b>	: <a href="mailto:ponvert.cecille@wanadoo.fr">ponvert.cecille@wanadoo.fr</a>
<b>Yves Cassuto, Nancy</b>	: <a href="mailto:yves.cassuto1@free.fr">yves.cassuto1@free.fr</a>
<b>Raphaël Granvaud, Marseille</b>	: <a href="mailto:raf4@wanadoo.fr">raf4@wanadoo.fr</a>
<b>Valérie Dadi Boile, Clermont Ferrand</b>	: <a href="mailto:dadi-boile@wanadoo.fr">dadi-boile@wanadoo.fr</a>
<b>Laure Benassar, Toulouse</b>	: <a href="mailto:bennassar.garnier@wanadoo.fr">bennassar.garnier@wanadoo.fr</a>
<b>Stéphane Moulain, Grenoble</b>	: <a href="mailto:stephanemoulain@wanadoo.fr">stephanemoulain@wanadoo.fr</a>
<b>Ingrid Darroman, Toulouse</b>	: <a href="mailto:ingrid.darroman@laposte.net">ingrid.darroman@laposte.net</a>